

**Discours d'Annick CHEVALIER**  
**CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX**  
**du Maire et du Conseil Municipal**  
**Vendredi 26 janvier 2018 à 19 heures**

Bonsoir à toutes et à tous, je souhaite tout d'abord la bienvenue à :

Madame Corine WOLFF, Conseillère Départementale,

Monsieur Gilbert GUIGUE, Conseiller Départemental,

Monsieur Denis GUILLERMARD, Président de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette,

à Mmes et Mrs les membres du Conseil Municipal et du CCAS, ainsi qu'à nos collègues élus,

au Lieutenant Ludovic BERNERD, Commandant le Centre de Secours de Novalaise,

à nos enseignants, présidents d'associations et commerçants,

ainsi qu'à nos chers St Albanaises et St Albanais, en vous priant de bien vouloir excuser :

Madame Typhanie DEGOIS, Députée de la Savoie,

et le Lieutenant Michaël PIETRA, commandant la Brigade de Gendarmerie de Pont de Beauvoisin,

retenus par d'autres obligations.

## **Introduction**

Tous mes vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement personnel et professionnel à chacune et chacun d'entre vous.

Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux et malheureux, des douleurs et des bonheurs ressentis personnellement ou collectivement. Aussi, permettez-moi d'avoir une pensée affectueuse envers celles et ceux qui nous ont quittés et leurs familles, ainsi que pour celles et ceux qui sont dans la souffrance, la précarité ou la solitude.

Cette cérémonie est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalités.

Dans un contexte européen et mondial incertain et souvent angoissant, sachons aimer et protéger nos valeurs Républicaines et construire un avenir empreint de justice, de tolérance et de paix en cette année commémorative du centenaire de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers celles et ceux qui, au quotidien, s'investissent pour tisser et renforcer d'indispensables liens de solidarité, ainsi que celles et ceux qui contribuent à la sécurité, à la qualité de vie et au rayonnement de notre commune et je les remercie d'être à nos côtés ce soir.

Avec 2018, nous entrons dans le dernier tiers du mandat municipal que vous nous avez confié et cette cérémonie, qui constitue un moment précieux d'échange et de convivialité, est aussi l'occasion d'un bilan de l'année écoulée et de mise en perspective de l'action municipale et des projets d'avenir.

Je remercie mes adjoints pour leur implication importante à mes côtés, les conseillers municipaux, très présents et force de proposition au sein des commissions et du conseil, ainsi que l'ensemble du personnel communal dont le travail est parfois très visible ou, pour d'autres, moins apparent mais tout aussi déterminant.

## Activité municipale - Rétrospective 2017

Malgré un contexte budgétaire demeuré tendu en raison de la diminution de nos ressources, liée à l'effort national de contribution au redressement des comptes publics, nos engagements ont été tenus et un important travail d'études et de réflexion sur les projets à venir a été conduit :

- La signalétique communale, avec le nommage des rues et la numérotation des habitations, a été menée à bien, répondant aux attentes de nombre de nos concitoyens. 362 numéros d'habitations ont été posés et les fichiers d'adressage actualisés ont été transmis aux administrations, collectivités et intervenants techniques concernés pour la mise à jour progressive de leurs bases de données.  
Une plaque de voie à la mémoire de Marcel TEPPAZ a également été inaugurée le 8 mai 2017 en présence de son fils Jean.  
Il reste à finaliser la cartographie de notre commune et à réaliser l'implantation de 2 Relais Informations Services, différée en raison d'importants aménagements prévus au cœur de notre village.
- Concernant la gestion de nos écoles et des services périscolaires, un sondage préalablement réalisé auprès des parents d'élèves a mis en évidence qu'une large majorité d'entre eux souhaitaient un retour à la semaine de 4 jours avec retrait des TAP pour 31 familles sur 39 interrogées, dont la motivation principale était l'abandon du temps scolaire du mercredi matin pour un meilleur repos de l'enfant et pour faciliter le mode de garde ce jour-là.

Quelques investissements matériels ont par ailleurs été financés, comme le renouvellement d'une partie du mobilier scolaire, l'acquisition de matériels informatiques et la réalisation d'un auvent devant la cantine pour protéger les enfants de la pluie et du soleil avant et après le service.

Enfin, comme demandé par de nombreuses familles, le paiement des services périscolaires est à présent possible par prélèvement bancaire, la majorité d'entre elles ayant à présent opté pour ce mode de paiement.

- Afin d'améliorer le service rendu à la population et d'optimiser les coûts de fonctionnement de la commune, tous les règlements de location de nos salles et pour l'accès aux ports du Sougey et de la Vigne ont été révisés ainsi que les tarifs applicables.
- Le SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale - de l'Avant-Pays Savoyard, approuvé le 30 juin 2015 par l'organe délibérant du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard, nécessite de rendre ses orientations compatibles avec notre actuel Plan Local d'Urbanisme. Il doit notamment s'inscrire dans le double objectif de maîtriser la croissance démographique et d'obéir aux contraintes de réduction de la consommation foncière, afin d'être conforme à la vocation « résidentielle et touristique » assignée à notre commune.

Un bilan approfondi de notre PLU a été réalisé par la commission urbanisme, sous la conduite de mon 1<sup>er</sup> Adjoint, Henri Grimonet.

Par délibération du 27 mars 2017 le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur le besoin d'une révision générale du PLU motivée par les évolutions liées au Code de l'urbanisme, aux Lois Grenelle, à la Loi Alur et au SCOT. Cette révision sera lancée avant septembre 2018 afin d'être formalisée au moyen d'un Plan d'Aménagement pour le Développement Durable avant mars 2020.

- L'élaboration du cahier de charges et du programme de réaménagement global de notre Cœur de village, que j'évoquerai au titre des projets d'avenir, a été conduite sous l'égide des architectes du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Savoie au sein d'un comité de pilotage associant aux élus des représentants des habitants. Une équipe de maîtrise d'œuvre, le cabinet d'architectes-paysagistes Willem den Hengst, a été choisie et un Avant-Projet Sommaire proposé aux St Albanais dans le cadre d'une exposition commentée du 4 au 11 septembre en mairie et d'une réunion publique d'information tenue le 1<sup>er</sup> décembre, afin de prendre en compte les remarques formulées tant par les résidents du lotissement du Grillon que par les parents d'élèves et l'ensemble des St Albanais intéressés par ce projet.
- Si notre mairie n'est plus depuis avril 2017 le lieu de dépôt des demandes de Cartes Nationales d'Identité sécurisées, une charge nouvelle lui incombe depuis le 1<sup>er</sup> novembre, celle de l'enregistrement des PACS, les Pactes Civils de Solidarité pour lesquels il n'est donc plus nécessaire de se rendre au Palais de Justice. 4 PACS ont, depuis cette date, déjà été enregistrés.

- Je rappelle enfin qu'un recensement de la population est en cours jusqu'au 17 février prochain sur notre commune.  
L'un de nos 2 agents recenseurs, M. Philippe VAN BOXSOM ou Mme Chrystèle PASTERIS, se présentera à votre domicile muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter.  
Merci de lui réserver le meilleur accueil et de répondre rapidement par internet ou questionnaire papier à cette enquête. Obligatoire, votre participation est essentielle car de ces chiffres résulte notamment le montant de la participation de l'Etat au budget de notre commune.

Je n'évoquerai pas cette année les nombreuses manifestations organisées, tant par la mairie que par les écoles, la Tirelire des St Albambins ou d'autres associations, qui témoignent pourtant du dynamisme de notre commune et de la richesse des liens de convivialité et de solidarité qui constituent les fondements du « bien-vivre ensemble », du respect mutuel et de l'attention portée aux autres.

L'ADICAE de Pont de Beauvoisin - Association Divertissement Culture Art et Evènements - présidée par Martial ROLLAND DURAFOUR, a organisé, en partenariat avec la commission communication, deux évènements particulièrement réussis : la 1<sup>ère</sup> fête de la musique le 23 juin et le 1<sup>er</sup> salon de l'artisanat et du terroir les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Nous les remercions chaleureusement de leur implication dans l'animation de notre commune.

Nous avons été ravis également d'un projet initié en novembre par les enseignantes de l'école pour faire parler les enfants de leurs travaux avec l'accompagnement d'une bénévole dévouée, Martine BACONNAIS, et une mise en image réalisée sur notre site internet par Bernard-Paul EMINET.

Nombre de ces manifestations officielles ou festives figurent bien entendu sur notre site internet.

Je me dois toutefois d'évoquer deux évènements qui ont retenu mon attention parce qu'ils contribuent au rayonnement de St Alban de Montbel et à son attractivité, auxquels, vous le savez, je suis particulièrement attachée :

- Il s'agit du vernissage de l'exposition « Les nuits transfigurées » organisée du 31 mars au 17 septembre au musée des Beaux-Arts de Chambéry à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du peintre François Cachoud avec la présentation d'œuvres peintes à St Alban et aux abords à un public nombreux et ravi.
- Enfin, les 15 et 16 avril, les 20<sup>èmes</sup> Journées des plantes au camping du Sougey, organisées par Dédé le jardinier et son association, ont servi de cadre au baptême du rosier Lac d'Aiguebelette. Il s'agit là d'une manifestation qui attire bien au-delà de nos frontières et que nous espérons voir reconduite pour longtemps encore.

## Activité municipale - Projets d'avenir

La consolidation de l'existant étant désormais maîtrisée, le dernier tiers du mandat sera principalement consacré aux projets d'avenir dont certains vont requérir un investissement important de vos élus dans la durée :

- Il y aura principalement, à charge de la commission urbanisme, la révision de notre PLU précédemment évoquée.
- A partir du 1<sup>er</sup> mars, l'OPAC de la Savoie va engager la construction, au bas du lotissement du Grillon, de 9 villas locatives aux normes nouvelles, dont 8 jumelées, pour lesquelles nous avons, bien entendu, veillé avec l'architecte en charge de l'opération à une harmonieuse intégration dans l'environnement et à l'amélioration de la capacité de stationnement. Ces villas seront prioritairement proposées aux actuels locataires et viendront conforter notre parc locatif et soutenir la fréquentation de nos écoles.
- D'importants travaux d'aménagement vont également être engagés par le groupe Huttopia au camping du Sougey où se constitue avec l'auberge, la plage, le site Accro'Lac et le camping Bellevue un pôle touristique de toute première importance qui va contribuer à renforcer l'attractivité de notre commune et sa fréquentation touristique. Le permis d'aménager sollicité nécessitera le déplacement des actuels locaux techniques de la CCLA et de notre commune sur de nouveaux sites.
- Avec l'appel d'offres entreprises qui sera prochainement lancé, le projet « Cœur de village » va entrer dans sa phase opérationnelle au terme d'une étude de sols favorable réalisée début janvier et du dépôt de nos demandes d'aides financières auprès de la Région, du Département, de la Préfecture et du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie.  
Il s'agit là d'une réalisation structurante pour notre commune qui va permettre de régler nombre de problèmes de sécurité et d'accessibilité à nos bâtiments publics en favorisant dans le même temps la convivialité et l'attractivité de notre commune par la mise en valeur paysagère d'un site exceptionnel en balcon sur le lac et ses îles.  
Il a fallu beaucoup commenter l'Avant-Projet Sommaire proposé par l'équipe de maîtrise d'œuvre, expliquer les choix effectués et convaincre, y compris parfois au sein de notre comité de pilotage, mais, au final, nous nous réjouissons que ce projet ait été adopté par un vote unanime du conseil municipal le 4 décembre dernier.

Voilà pour les principaux projets d'avenir sur lesquels va se focaliser l'action de vos élus mais ils ne font, bien entendu, pas obstacle à la réalisation d'investissements complémentaires, au gré des besoins.

Enfin, après avoir rétabli à un niveau acceptable notre fiscalité locale et sous condition de dotations de l'Etat stables, comme paraît l'indiquer la loi de finances 2018, je proposerai prochainement à la commission des finances de ne pas majorer les taux d'imposition 2018.

## Voeux

J'espère ne pas avoir été trop longue pour certains, pressés d'en découdre avec la galette, mais comment mieux faire comprendre nos choix et la volonté de toute notre équipe de garder l'attrait d'une commune dynamique, solidaire et accueillante à l'heure où d'autres s'installent dans le repli ?

Conservons l'espoir, la curiosité et l'esprit d'entreprendre en tâchant « de dépasser ce qui nous oppose et de multiplier ce qui nous unit », comme aimait à le dire Jean d'Ormesson, car il y a, j'en suis convaincue, de la lumière à l'horizon et pas seulement des nuages.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite la santé pour vos proches et vous-mêmes et une très belle année 2018.

J'invite Denis GUILLERMARD, Président de la CCLA et Corine WOLFF, Conseillère Départementale, qui nous ont fait l'honneur et l'amitié d'être présents ce soir, à nous adresser quelques mots et les en remercie.

*Seul le prononcé fait foi*

### Interventions de :

- Denis Guillermard, Président de la CCLA
- Corine WOLFF, Conseillère Départementale du canton de Pont de Beauvoisin